

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 25/10/2016

Absents excusés : HOTTEAU Isabelle, RÉGIS-ARMAND Frédéric.

Modification des statuts de la Communauté de communes : Transfert de la compétence assainissement non collectif à la Communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne pour 2017. Accepté à l'unanimité.

Financement projet mairie : Toutes les subventions ont été notifiées. Dans l'attente de celles-ci, un prêt relai sera nécessaire, jumelé au prêt principal.

Points travaux nouvelle mairie : Première réunion de chantier mardi 25 octobre. Entreprise Foissac (maçonnerie) a débuté la 1^{ère} tranche. Les travaux devraient être terminés fin avril. Le panneau du permis de construire va être installé la semaine prochaine.

Réflexion sur projets à venir :

Mr SERIS de l'UTR (venu pour la sécurisation de la voirie) a prévu une simulation sur la D10 et D22. L'arbre en face salle des fêtes sera coupé par l'UTR. À Cantaronne il faudrait mettre un panneau "attention enfant". Idem vieille route d'Aujols et autres chemins où il y a de nombreux enfants. Il faudra étudier la possibilité de faire un plateau dans le bourg.

Il va falloir refaire les toilettes publiques (non aux normes et pas accessibles handicapés). L'idée serait de les déplacer à la salle des fêtes. Subventions éventuelles avec députés et sénateur. "Ceci correspond à un besoin auquel on ne peut échapper" dixit notre Maire.

Travaux de voirie à envisager : Une partie de la route de Combe Nègre et le chemin qui descend de chez M. Gaillouste à l'Escalier.

Frais scolarité Arcambal : 2 enfants sont scolarisés à ARCAMBAL qui affiche des frais de scolarité bien plus élevés que LALBENQUE. Nous avons refusé de payer 2014/15 et 2015/16. Le Maire d'Arcambal a saisi le secrétaire général de la Préfecture qui demande de trouver un terrain d'entente. Nous devons donc 5110 € contre 2730 € si ces enfants avaient été à Lalbenque. Nous proposons au Maire d'Arcambal et répondons au secrétaire général de la préfecture de payer le montant correspondant au tarif de Lalbenque. Nous aurons aussi à payer des frais de scolarité pour la RPI d'Aujols car nous y avons 2 enfants.

Questions diverses :

Cérémonie du 11 novembre à 11h30 : pas de préau ni de salle des fêtes, donc l'apéritif se déroulera à l'actuelle mairie.

Le conseil Municipal remercie J.M FAURIE, J.M LACOMBE et C. NIGRIS pour le nettoyage du laquet de l'Escalier. Isabelle HOTTEAU va faire une étude pour sécuriser la fontaine du crime. J.M LACOMBE, JM FAURIE ET C. CUBAYNES vont faire une proposition pour réaliser la sécurisation.

Chien dangereux chez M. Nivalle, type Patou des Pyrénées qui a agressé plusieurs habitants. Le Maire veut avertir les gendarmes.

Des habitants venus se plaindre des chiens de traîneaux. La DRASS a estimé que l'élevage est en règle sur le plan sanitaire. Le Maire s'oppose avec appui de la DDT à l'installation de la caravane pour le logement. S'agissant d'une activité agricole (élevage de chiens) il peut être accepté la construction d'un abri à visé d'exploitation agricole (stockage, entretiens des chiens) sous réserve d'un permis de construire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée le 23h